



Convention sur les armes à sous-munitions
8ème Réunion des Etats parties
(Genève, 3 au 5 septembre 2018)

Universalisation

Monsieur le Président,

La France se réjouit de l'universalisation progressive de la Convention qui compte désormais 104 Etat-parties. A ce titre, je souhaite féliciter le Sri Lanka et la Namibie pour leurs récentes adhésions à la Convention.

Malgré ce progrès incontestable, nous devons avoir conscience du travail qui reste à accomplir. L'engagement de la France en faveur de notre Convention se traduit par son soutien sans faille à son universalisation et par une condamnation totale de l'emploi des armes à sous-munition, partout dans le monde. Nous devons maintenir nos efforts afin de continuer à donner à cette norme une autorité et une crédibilité universelles.

A cet égard, la France a assuré la co-coordination de l'universalisation ces deux dernières années, avec la Zambie puis le Panama, au sein du comité de coordination de cette Convention.

Nous avons lancé au cours de ces deux années une série de démarches en priorité auprès d'Etats signataires qui ont été invités à achever le processus de ratification. Par ailleurs, nous saluons l'organisation de séminaires de présentation à Auckland et Genève, qui ont utilement permis de préciser les buts et le fonctionnement de la Convention à des Etats parfois trop peu informés.

Nous sommes convaincus de la nécessité de poursuivre nos efforts afin que la Convention d'Oslo s'impose véritablement comme une norme globale, notamment auprès des Etats non parties détenant des stocks d'armes à sous-munitions. Nos efforts doivent également se concentrer sur les Etats non-signataires qui sont parties à la Convention d'Ottawa, afin de les encourager à rejoindre la Convention d'Oslo, dont les objectifs sont proches.

L'universalisation de la Convention d'Oslo demeure un enjeu majeur pour les années à venir pour lequel nous devons rester mobilisés.

Je vous remercie./.